

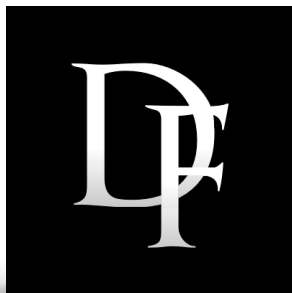
AVIS AUX ALLOCATAIRES

Considérant la gravité de la situation économique, démographique et financière de la France, les allocations et autres prestations délivrées par votre Caisse d'Allocations Familiales (CAF) seront désormais exclusivement réservées aux Françaises et aux Français de souche.

Ces dispositions entrent en vigueur sans délai et pour une durée illimitée.

Merci de votre compréhension.

Ceci est un message de la Dissidence Française.



#ObjectifRemigration
www.la-dissidence.org